CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME DE REVENTE OFFICIELLE FRANCE 2023

1. CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles toute personne physique (l'« Utilisateur ») utilise les services de la plateforme officielle de revente (ci-après la « Plateforme de revente officielle FRANCE 2023 » ou « la Plateforme »), disponible sur le site Internet https://tickets.rugbyworldcup.com/ (ci-après le « Site Internet ») et mise à disposition par le Groupement d'Intérêt Public Comité d'Organisation FRANCE 2023 (ci-après « FRANCE 2023 »), afin de revendre ou d'acheter un ou plusieurs billet(s) (« le Billet » ou « les Billets) octroyant un droit d'accès pour assister à l'une des rencontres de la Coupe du Monde de Rugby 2023 (ci-après « le match de la Coupe du Monde de Rugby 2023 »).

Les présentes conditions générales d'utilisation (« CGU ») sont applicables à tout Utilisateur de la Plateforme, qu'il soit (i) une personne physique souhaitant acheter un Billet sur la Plateforme (l'« Acheteur »), ou (ii) une personne physique titulaire d'un ou plusieurs Billet(s) qui souhaite le(s) mettre en vente sur la Plateforme (le « Vendeur »).

Par l'utilisation de la Plateforme, l'Utilisateur s'engage à respecter les présentes CGU édictées par FRANCE 2023 dont l'Utilisateur reconnait avoir eu connaissance et qu'il accepte. Il est rappelé que l'utilisation des Billets est soumise au respect des Conditions Générales de Vente applicables aux Billets (les « CGV »), telles que figurant sur le lien suivant https://tickets.rugbyworldcup.com/fr/conditions generales de vente, et dont l'Utilisateur a eu connaissance, qu'il déclare avoir consultées et acceptées, et dont un extrait figure sur les Billets.

FRANCE 2023 se réserve le droit de modifier les CGU de la Plateforme à tout moment et sans préavis. Les CGU et CGV applicables sont celles acceptées par l'Utilisateur à la date de vente ou d'achat du Billet concerné.

L'Acheteur se porte fort du respect des CGV par le Bénéficiaire, à savoir toute personne bénéficiant, de quelque manière que ce soit, d'un Billet acquis par l'Acheteur.

2. UTILISATION DE LA PLATEFORME

2.1 Pour utiliser la Plateforme, tout Utilisateur – qu'il soit Acheteur ou Vendeur – doit disposer d'un compte sur le site https://tickets.rugbyworldcup.com. L'Utilisateur se connecte à l'aide d'identifiant et mot de passe renseignés au moment de la création de son compte personnel.

L'Utilisateur est responsable des informations saisies sur son compte. En cas de fourniture d'informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, FRANCE 2023 ne saurait être tenue pour responsable des manquements engendrés dans le traitement des demandes de l'Utilisateur. FRANCE 2023 sera également en droit, dans ces circonstances, de refuser l'ouverture de son compte, de le suspendre ou de le résilier.

L'Utilisateur déclare avoir la capacité d'utiliser la Plateforme, en particulier être âgé de plus de 16 ans ou de disposer de l'autorisation du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale.

FRANCE 2023 se réserve le droit de limiter le nombre de Comptes qui peuvent être créés à partir de la même adresse IP sur une période donnée. France 2023 se réserve également, en toute circonstance, le droit de refuser une ouverture de compte, de suspendre un compte ou de l'annuler.

2.2 Les équipements (ordinateurs, téléphones, logiciels, moyens de télécommunication...) permettant l'accès au Site Internet sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de la société FRANCE 2023 et s'oblige à :

- utiliser et/ou à télécharger les informations figurant sur le Site Internet sur son équipement pour un usage exclusivement personnel, non marchand et limité dans le temps ;
- n'imprimer les informations téléchargées sur support papier qu'à la condition que les copies ainsi constituées fassent l'objet d'un usage exclusivement personnel, ce qui exclut notamment toute reproduction à des fins professionnelles ou commerciales ou de diffusion en nombre, gratuite ou payante;
- ne pas recopier et/ou reproduire tout ou partie du Site Internet notamment sur un autre site, une autre application ou un réseau interne d'entreprise ;
- ne pas reproduire, réutiliser, résumer, altérer, modifier, déplacer, extraire, remplacer, stocker, rediffuser, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie des informations et/ou reproductions (illustrations, photos...) figurant sur le Site Internet et/ou le nom, le(s) logo(s) et les marques de FRANCE 2023, de World Rugby (WR), de Rugby World Cup Limited (RWCL) ou de tout tiers;
- mettre en place des systèmes de contrôle adaptés en fonction des évolutions techniques pour éviter tout « piratage » du Site Internet et en particulier pour éviter l'utilisation illicite ou contraire aux CGU de tout ou partie des informations et reproductions figurant sur le Site Internet de quelque manière et sous quelque forme que ce soit;
- informer FRANCE 2023 dès la connaissance d'un « piratage » et en particulier de toute utilisation illicite ou non-contractuelle de tout ou partie du Site Internet et ce, quel que soit le mode de diffusion utilisé, en particulier l'utilisation de son compte personnel.
- **2.3** Le Vendeur sera également invité à renseigner ses coordonnées bancaires afin que le(s) virement(s) puisse(nt) être fait à son bénéfice en cas de vente de Billets sur la Plateforme.
- **2.4** L'Utilisateur fait son affaire de ses obligations de déclaration et de paiement de toute taxe et/ou droits et/ou impôt dont il serait redevable sans que FRANCE 2023 ne puisse être inquiété de ce fait. L'ensemble des informations déclaratives sont précisées sur les sites suivants :
 - https://www.impots.gouv.fr/portail/node/10841
 - https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/activites-relevant-de-leconomie.html.

De ce fait, l'Utilisateur garantit FRANCE 2023 contre toute responsabilité à ce titre et s'engage à la relever et/ou l'indemniser de toute somme qui lui serait réclamée.

3. CONDITIONS DES OFFRES DE REVENTE DE BILLETS SUR LA PLATEFORME

3.1. Billets pouvant faire l'objet d'une Offre sur la Plateforme

Seuls peuvent faire l'objet d'une offre de vente sur la Plateforme, les Billets achetés par des personnes physiques sur le site de la billetterie de FRANCE 2023 accessible à l'adresse https://tickets.rugbyworldcup.com, dont la cessibilité est autorisée par cette dernière conformément aux CGV liées à ces Billets, et qui ne serait pas interdite en vertu des dispositions légales ou règlementaires ou de décisions administratives (en ce compris des instances de FRANCE 2023 ou de RWCL) (l'« Offre »).

Ainsi, seul un Billet payé en totalité et en cours de validité, en ce compris un billet ayant déjà fait l'objet d'une revente, peut être cédé sur la Plateforme, à l'exclusion de tout Billet ayant fait l'objet d'annulation, de remboursement, d'une validation à l'entrée du stade, ayant été remboursé par notre prestataire d'assurance annulation ou de toute autre action ne lui permettant pas d'être revendu.

Sont exclus de la Plateforme : (i) les Billets achetés par des personnes morales ou faisant l'objet le cas échéant de Conditions Particulières de Ventes (en ce compris, les invitations et accréditations correspondantes), (ii) les Billets correspondant à des matchs de la Coupe du Monde de rugby 2023 faisant l'objet de décisions de huis-clos ou d'annulation prises par France 2023, RWCL ou par toute autorité administrative ou judiciaire, (iii) les Billets associés à des prestations d'hospitalité (notamment, les packages Hospitalités) et/ou de voyage.

De même, les Billets faisant l'objet de catégories tarifaires particulières, notamment pour des achats groupés ne peuvent être revendus sur la Plateforme.

Les Billets adaptés aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ne peuvent faire l'objet d'une offre de vente sur la Plateforme. Les personnes souhaitant revendre des Billets appartenant à cette catégorie pourront adresser une demande en ce sens à l'aide d'un formulaire en ligne (https://tickets.rugbyworldcup.com/fr/contactez-nous) ou par courriel à l'adresse suivante : contact@france2023.rugby

Aucun produit promotionnel (gratuit ou non) ou prestations d'aucune sorte ne pourront être associés d'une manière ou d'une autre au Billet revendu.

3.2 Prix des Offres

Le prix de vente en Euros du/des Billet(s) sur la Plateforme est déterminé par FRANCE 2023 et sera directement renseigné dans la case correspondante lors de la mise en vente du/des Billet(s) (le « Prix de Vente »).

Tout au long de la période de revente autorisée, FRANCE 2023 se réserve le droit de modifier le Prix de Vente et en informera, le cas échéant, le Vendeur.

Il est à noter que FRANCE 2023 ajoutera, au Prix de Vente, une commission équivalente à 10% de ce dernier et dont le règlement sera supporté par l'Acheteur. FRANCE 2023 pourra faire évoluer cette commission, sous réserve de la bonne et due information des Utilisateurs de la Plateforme.

Aussi, en cas de vente réalisée, le Vendeur percevra le Prix de Vente.

3.3 Modification des Offres

L'Offre est modifiable par le Vendeur à tout moment (notamment, suppression de l'Offre) tant que celle-ci n'a pas été acceptée par un Acheteur.

3.4 Période des Offres

Les Billets peuvent faire l'objet d'une Offre sur la Plateforme à compter de la date d'ouverture de cette dernière et jusqu'à vingt-quatre (24) heures avant le coup d'envoi du Match correspondant à chaque Billet (ci-après désignée la « Période de mise en vente »).

Si un Billet reste invendu vingt-quatre (24) heures avant le coup d'envoi prévu pour le match correspondant, le Billet sera automatiquement retiré de la Plateforme de revente. Tout Billet invendu

sera réactivé sur le compte personnel du vendeur et sera disponible afin d'être utilisé le jour du match. Aucun remboursement ne sera dû par France 2023 au vendeur du fait de l'absence de rachat du Billet sur la Plateforme.

Les Utilisateurs ne pourront faire aucune Offre en dehors de cette Période de Mise en Vente.

4. PROCEDURE DE VENTE DES BILLETS

4.1 Publication de l'Offre par le Vendeur

Une fois connecté à son espace personnel, le Vendeur pourra offrir à la vente son (ses) Billet(s) selon la procédure de mise en ligne indiquée sur la Plateforme et dans les conditions prévues à l'article 3 des CGU.

Le Vendeur dispose de la possibilité de vendre les Billets à l'unité ou par lot. Dans ce dernier cas, le Vendeur est informé que chaque lot ne peut être composé que d'un maximum de six (6) Billets.

L'Offre sera publiée sur la Plateforme une fois définitivement validée par le Vendeur.

FRANCE 2023 peut, à tout moment, décider de supprimer une offre de vente d'un/ou plusieurs Billet(s) sur la Plateforme, notamment pour des raisons de sécurité ou de risques de fraude, trafics, ou toute autre raison contrevenant aux présentes CGU. La responsabilité de FRANCE 2023 ne pourra être engagée à ce titre.

4.2 Modalités d'achat de Billets - Paiement

4.2.1 Les Offres peuvent être affichées par ordre croissant ou décroissant de prix.

Si l'Utilisateur souhaite accepter une Offre, celui-ci devra se connecter sur son compte personnel dans les conditions de l'article 2 des CGU, puis consulter l'Offre concernée et suivre les étapes d'achat prévues sur la Plateforme.

Les logiciels qui effectuent des commandes de Billets de manière automatisée via Internet et/ou qui peuvent reproduire l'activité d'achat en ligne de plusieurs personnes, y compris, mais sans s'y limiter, les "Bots" ou autres formes de logiciels qui permettent de commander des billets, sont strictement prohibés. S'il apparait que des Billets ont été obtenus de cette manière, ces Billets seront considérés comme invalides et, en conséquence, l'accès au Stade sera refusé au porteur dudit Billet, sans que ce dernier ne puisse prétendre à un quelconque remboursement.

En tout état de cause, les Billets qui seraient obtenus via un autre canal de distribution que ceux déterminés par FRANCE 2023 seront nuls et pourront être annulés sans que le porteur du Billet puisse prétendre à un remboursement.

4.2.2 Lors de l'achat du ou des Billets, l'Acheteur devra payer immédiatement la totalité de sa commande, en ce compris la commission perçue par FRANCE 2023 et indiquée à l'Acheteur au moment de sa commande.

Le moyen de paiement autorisé est la carte de paiement.

FRANCE 2023 offre la possibilité à l'Acheteur d'enregistrer ses coordonnées bancaires pour faciliter le remboursement des billets vendus sur la Plateforme. Pour cela, l'Acheteur devra cocher la case correspondante sur la page de paiement. Une fois le paiement validé, les données relatives à la carte

bancaire utilisée seront enregistrées, cryptées et conservées sur des serveurs sécurisés par le prestataire de paiement de FRANCE 2023. L'Utilisateur disposera à tout moment de la possibilité d'ajouter une nouvelle carte bancaire et/ou de supprimer les données relatives à la carte bancaire enregistrée à partir de son espace personnel.

Les transactions effectuées sur le Site sont sécurisées par le système de paiement du prestataire de paiement, Payline. Toutes les informations échangées pour traiter le paiement sont cryptées conformément à la norme de sécurité des données (DSS) de l'industrie des cartes de paiement (PCI). Ces données ne peuvent être ni détectées, ni interceptées, ni utilisées par des tiers. A aucun moment les données financières complètes de l'Acheteur ne transitent sur le système informatique de la société FRANCE 2023, à la seule exception de données cryptées nécessaires au traitement comptable.

Dans le cas d'une utilisation frauduleuse de ses moyens de paiement, l'Utilisateur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le Service Clientèle dont les coordonnées figurent à l'article 9.

Tout incident de paiement (en ce compris mais non limité à, l'échec du renseignement du 3D Secure) entraîne automatiquement la non-validation de la commande.

Il est précisé que l'Acheteur a la possibilité de contracter une option d'assurance spécifique de ses billets au moment de sa commande. L'Acheteur est informé que cette assurance annulation sera soumise à ses propres conditions générales et il sera, dès lors, de sa responsabilité d'en prendre connaissance avant de contracter. Tout Billet qui ferait l'objet d'un remboursement au titre de cette assurance sera automatiquement annulé et ne pourra être revendu par le biais de la Plateforme de revente officielle FRANCE 2023.

L'ensemble des options additionnelles proposées à l'Acheteur lors de sa passation de commande peuvent être soumises au paiement de frais complémentaires. FRANCE 2023 se réserve le droit de faire varier le tarif et la durée de ce service tout au long du fonctionnement de la Plateforme. En cas d'annulation du Billet, pour quelque cause que ce soit, ces frais ne seront pas remboursés.

4.2.3 Une fois la commande validée par l'Acheteur et le paiement intégral de la commande confirmé, les Vendeurs et Acheteurs recevront une notification les informant de la réalisation complète et définitive de la transaction.

Sous réserve du complet paiement de la commande et sauf risque de fraude, la vente du (des) Billet(s) est irrévocable et la cession du (des) Billet(s) au profit de l'Acheteur est définitive. A toutes fins utiles, il est précisé que le Vendeur ne sera plus détenteur du (des) Billet(s) concerné(s) et ne pourra plus en faire usage afin d'assister à un ou plusieurs matchs de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

4.3 <u>Délivrance des Billets</u>

Les Billets seront délivrés sous forme de e-Billets et seront disponibles sur le compte client de chaque Acheteur à la date prévue par France 2023.

Ils devront être utilisés conformément aux dispositions des CGV, dont l'Utilisateur reconnait avoir pris connaissance et qu'il accepte dans leur intégralité.

4.4 Versement du Prix de Vente au Vendeur

Lorsque l'Offre est acceptée par l'Acheteur et validée par le prestataire de paiement mandaté par FRANCE 2023, le paiement du Prix de Vente et de la commission associée sont collectés par ce dernier.

France 2023 et son prestataire feront leurs meilleurs efforts pour que le Prix de Vente soit reversé au Vendeur dans un délai de 90 jours à compter de la transaction.

5. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Il est rappelé que le droit de rétractation ne s'applique pas à la vente à distance de Billets sur la Plateforme, celle-ci constituant une vente de services de loisirs devant être fournie à une date déterminée au sens de l'article L. 221-28, 12° du Code de la Consommation.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L.221-5 du Code de la Consommation, l'Acheteur est informé qu'il ne peut exercer son droit de rétractation relativement à l'achat d'un ou plusieurs Billets.

6. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

6.1. Obligations des Utilisateurs

- **6.1.1.** L'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur est réalisée sous la responsabilité de ce dernier. Dans ces conditions, l'Utilisateur est tenu d'utiliser la Plateforme conformément à sa destination et dans le respect des CGU, sans porter atteinte aux droits des tiers.
- **6.1.2.** L'Utilisateur est responsable de la sécurité informatique de son équipement ainsi que, notamment, des éventuelles pertes de données et des failles de sécurité pouvant résulter d'un virus ou d'un piratage.
- **6.1.3.** De manière générale, les Utilisateurs s'interdisent de porter atteinte aux droits de FRANCE 2023.

6.2. Obligations de FRANCE 2023

- **6.2.1.** FRANCE 2023 est tenue, sauf stipulations contraires, à une obligation de moyens dans l'exécution de ses services.
- **6.2.2.** FRANCE 2023 se réserve le droit de modifier les caractéristiques de la Plateforme en fonction des évolutions techniques. FRANCE 2023 conserve toute latitude dans l'exécution d'éventuelles mises à jour et reste libre de faire évoluer les fonctionnalités de ses logiciels sans information préalable des Utilisateurs dans la mesure où cela ne génère aucune dégradation des services ni de perte de données.
- **6.2.3.** Dans le souci de préserver l'efficacité et la sécurité de la Plateforme, FRANCE 2023 se réserve le droit d'en suspendre l'accès. La levée de la suspension interviendra après vérification de la conformité au service. FRANCE 2023 s'engage à assurer un niveau de sécurité compatible avec les standards techniques du secteur. FRANCE 2023, tenue à une obligation de moyens de sécurité informatique, ne peut toutefois garantir l'absence de modification, d'intrusion, d'altération, d'indisponibilité du service opérée par un tiers (personne, virus...).

<u>6.3. Responsabilité – Suspension & Fermeture de comptes</u>

6.3.1. La responsabilité de FRANCE 2023 ne pourra être engagée si une inexécution ou un dommage résulte de la mauvaise utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur ou d'une faute de ce dernier ou d'un tiers ou d'un cas de force majeure.

- **6.3.2.** De même, FRANCE 2023 ne saurait être tenue responsable des dommages, temporaires ou permanents, causés au terminal informatique ou mobile de l'Utilisateur ni des pertes ou dommages éventuels qui seraient subis notamment à la suite de l'accès sur la Plateforme.
- **6.3.3** La vente de Billet(s) n'est effective qu'à compter de l'acceptation par un Acheteur sur la Plateforme de l'Offre émise par le Vendeur pour ce(s) Billet(s) et de son complet paiement. FRANCE 2023 n'est pas responsable de la vente ou non d'un Billet, qui dépend notamment de l'existence d'un Acheteur pour ce Billet. FRANCE 2023 n'est pas non plus responsable de l'absence de Billets disponibles à l'achat sur la Plateforme et/ou de la quantité de Billets et/ou de la catégorie des Billets disponible à l'achat sur la Plateforme.
- **6.3.4.** La transmission de données via Internet peut entraîner l'apparition d'erreurs et/ou le fait que la Plateforme ne soit pas toujours disponible. Par conséquent, FRANCE 2023 ne saurait être déclarée responsable quant à la disponibilité et l'interruption de la Plateforme. Il est rappelé qu'il est, en tout état de cause, conseillé à l'Utilisateur de protéger l'accès à ses outils informatiques par un mot de passe, et de souscrire toute assurance utile en cas de perte ou de vol de ces derniers.
- **6.3.5.** Lorsque la responsabilité de FRANCE 2023 est engagée à la suite d'une faute de sa part, la réparation ne s'applique qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains que l'Utilisateur a subi.

En tout état de cause, il est rappelé que FRANCE 2023 décline toute responsabilité du fait notamment :

- Des dommages résultant d'un manquement des Utilisateurs aux règles et recommandations de FRANCE 2023 résultant notamment des présentes CGU ;
- Des dysfonctionnements, d'une impossibilité d'accès ou de mauvaises conditions de fonctionnement de la Plateforme, notamment imputable à un équipement non adapté, à des perturbations liées au fournisseur d'accès de l'Utilisateur et/ou à l'encombrement du réseau Internet et/ou pour toute autre raison liée à un cas de force majeure;
- Des actes malveillants des Utilisateurs.
- **6.3.6** Sans limitation de tout autre recours, FRANCE 2023 peut sans préavis limiter, suspendre, fermer, modifier ou supprimer des comptes ou l'accès à tout ou partie des services de FRANCE 2023 (i) si l'utilisateur ne respecte pas, ou si FRANCE 2023 le soupçonne de ne pas respecter, les présentes conditions générales ; ou (ii) en cas d'utilisation illégale ou irrégulière de la plateforme, avérée ou soupçonnée. Sans limitation d'autres recours, FRANCE 2023 peut limiter, suspendre ou fermer le service et les comptes ou une partie de ceux-ci, interdire l'accès à la plateforme, et à son contenu, et prendre des mesures techniques et juridiques pour empêcher les utilisateurs d'accéder à la plateforme si FRANCE 2023 estime qu'ils créent un risque ou d'éventuelles responsabilités juridiques, en violant les droits de propriété intellectuelle de FRANCE 2023 et de tiers, ou en agissant de manière contraire à la lettre ou à l'esprit des présentes conditions générales. En outre, FRANCE 2023 peut, dans les circonstances appropriées et à sa seule discrétion, suspendre ou fermer les comptes d'utilisateurs susceptibles de violer de manière répétée les droits de propriété intellectuelle de FRANCE 2023 et de tiers.

7. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exploitation de la Plateforme, FRANCE 2023 est amenée à collecter des données personnelles des Utilisateurs, ceci conformément à la règlementation en vigueur applicable aux données personnelles et à la Politique de Confidentialité qu'elle a élaborée.

La Politique de Confidentialité de FRANCE 2023 complète les CGU, dont elle fait partie intégrante. A ce titre, FRANCE 2023 invite les Utilisateurs à la consulter en cliquant ici https://tickets.rugbyworldcup.com/fr/politique_de_confidentialité

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

- **8.1.** Tous les marques, logos, autres signes distinctifs, les visuels, photos, textes, commentaires, illustrations, dessins et images reproduits sur la Plateforme font l'objet de droits d'auteur et de droits de propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces éléments est donc strictement interdite, sans l'accord préalable et écrit de FRANCE 2023.
- **8.2.** L'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser le contenu de la Plateforme ainsi que l'ensemble des informations portées à sa connaissance d'une manière susceptible de porter atteinte aux droits de FRANCE 2023 et à ce que son utilisation ne constitue jamais une contrefaçon ou un acte de concurrence déloyale.
- **8.3.** Toute utilisation non conforme pourra entrainer la suspension et/ou la suppression par FRANCE 2023 du compte personnel de l'Utilisateur.

9. SERVICE APRES-VENTE

Le Service Après-Vente de FRANCE 2023 pour toute demande relative aux Billets est disponible à l'aide d'un formulaire en ligne (https://tickets.rugbyworldcup.com/fr/contactez-nous) ou par email à l'adresse suivante : contact@france2023.rugby

10. LOI APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGU sont régies et interprétées conformément à la loi française.

Tout litige relatif à l'achat ou l'utilisation d'un Billet devra être porté à la connaissance de FRANCE 2023 par lettre recommandée à l'adresse suivante : FRANCE 2023 – 24 rue Saint-Victor 75005 Paris.

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, en cas de litige, l'Acheteur peut recourir gratuitement au service de médiation de l'AME Conso dont relève FRANCE 2023 en vue d'une résolution amiable :

- par voie électronique : https://www.mediationconso-ame.com/demande-de-mediation-ame.html
- ou par voie postale : AME Conso 11 place Dauphine 75001 Paris.

Tout litige provenant de l'application et de l'interprétation des présentes, et plus généralement, tout litige en relation avec l'achat ou à l'utilisation des Billets, sera soumis à la compétence des tribunaux français.